

Domaine ÉLECTRICITÉ

Durée : 4 jours (32 heures) Tarif : 1 120€ nets de taxe - Modalité : 100% Présentiel

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Savoir réaliser un État de l'installation intérieure d'électricité.

Maitriser la méthodologie de réalisation des états de l'installation intérieure d'électricité selon l'arrêté du 28 septembre 2017 et les outils dédiés à l'activité

Savoir rédiger un rapport à l'issue de la mission.



Public visé

Toute personne souhaitant réaliser des diagnostics techniques immobiliers



Prérequis au domaine

Aucun prérequis nécessaire



Encadrement

Intervenants professionnels ayant plus de 5 ans d'expérience dans la réalisation des diagnostics techniques immobiliers.



Outils pédagogiques et techniques

- Supports pédagogiques papier
- Cours sur vidéo projecteur.
- Présentoir mobile comprenant différentes installations
- Appareil de mesure de type combi
- EPI + outils de mesures
- Valises de matériels électriques
- Exercices pratiques et mise en situation



Évaluation des connaissances

Exercices de validation des acquis

CONTENU DE LA FORMATION

Maitriser :

1. Les lois générales de l'électricité : tension, intensité, courant continu, courant alternatif, résistance, puissance, effets du courant électrique sur le corps humain,
2. Les règles fondamentales destinées à assurer la sécurité des personnes contre les dangers et dommages pouvant résulter de l'utilisation normale d'une installation électrique à basse tension : protection contre les chocs électriques et les surintensités, coupure d'urgence, commande et sectionnement, choix du matériel en fonction des conditions d'environnement et de fonctionnement
3. Les méthodes d'essais permettant, au moyen d'appareils de mesures et d'essais appropriés, de s'assurer de l'efficacité de la mise en œuvre des règles fondamentales de sécurité : mesure de la valeur de la résistance de la prise de terre, mesure de la résistance de continuité des conducteurs de protection et d'équipotentialité, mesure du seuil de déclenchement des dispositifs différentiels
4. La technologie des matériels électriques constituant une installation intérieure d'électricité : fusibles, disjoncteurs, fonctions différentielles, interrupteurs, prises de courant, canalisations
5. Les règles relatives à la sécurité propre de l'opérateur et des personnes tierces lors du diagnostic : connaissance et mise en œuvre des prescriptions de sécurité à respecter pour éviter les dangers dus à l'électricité dans l'exécution du diagnostic

Savoir :

6. Appliquer les méthodes de diagnostic des installations intérieures d'électricité
7. Mettre en œuvre une méthodologie de réalisation des états de l'installation intérieure d'électricité et d'utiliser les outils dédiés à l'activité
8. Rédiger des rapports en langue française qui constituent la matérialisation des vérifications effectuées



Formation accessible aux personnes en situation de handicap.
Ce métier n'est pas accessible aux personnes ayant un handicap moteur